



Élections fédérales le 8 juillet

Le 8 mai dernier, la Chambre des communes a défait, sur le budget qu'il présentait, le gouvernement libéral que M. Pierre Elliott Trudeau dirige depuis plus de six ans. Le premier ministre a décidé de dissoudre la Chambre et il a fixé au 8 juillet la date des élections. Depuis la dernière consultation électorale (octobre 1972), les deux grands partis nationaux - le parti libéral et le parti conservateur que dirige le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield - ont à la Chambre des communes, qui compte 264 sièges, une représentation presque égale : respectivement 109 et 107 sièges. Avec 31 sièges, le Nouveau parti démocratique, de tendance sociale-démocrate, détenait donc la balance du pouvoir. Il a soutenu le gouvernement libéral pendant dix-huit mois ; le retrait de son appui devait normalement déclencher la dissolution de la Chambre. *Canada d'aujourd'hui* commentera dans son prochain numéro, les résultats des élections du 8 juillet.

Anniversaire à Terre-Neuve

La province de Terre-Neuve a célébré, le 31 mars dernier, le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans la confédération canadienne. Jusqu'en 1949, Terre-Neuve avait en effet le statut d'une colonie britannique dotée, depuis 1934, d'une « commission gouvernementale ». Si la province porte officiellement le nom de Newfoundland and Labrador, c'est qu'elle comprend l'île de Terre-Neuve et, sur le continent, le Labrador. Trois fois plus vaste que l'île, celui-ci est vingt-quatre fois moins peuplé. La population de la province (540 000 habi-

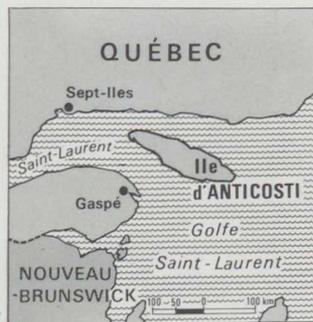
tants ; 2,4 p. 100 de la population canadienne), longtemps très dispersée, a tendance à se grouper dans la péninsule d'Avalon qui abrite la capitale, St. John's (140 000 habitants).



St. John's, la capitale.

L'île d'Anticosti

La province de Québec se propose d'acheter l'île d'Anticosti à la société d'exploitation forestière qui en est propriétaire depuis près de cinquante ans. Avec ses huit mille kilomètres



carrés de superficie, l'île passe pour l'une des propriétés privées les plus étendues au monde. Située au milieu de l'estuaire du Saint-Laurent, comme un immense navire à l'ancre, elle est difficile d'accès, peu peuplée (quelques centaines d'habitants) et presque dépourvue de voies de communication. Rares sont les Canadiens qui la connaissent autrement que par les cartes. Depuis que Louis XIV la concéda, en 1680, à l'explorateur Louis Jolliet, plusieurs tentatives de mise en valeur de l'île ont été faites sans qu'aucune ait donné des résultats décisifs. Il semble que l'industriel français Henri Menier, qui en fut propriétaire de 1884 à 1926, pressentît la vocation véritable de l'île : il y introduisit du gibier qui crût et se multiplia dans un milieu idéal. On évalue aujourd'hui à soixante mille le nombre des chevreuils

et à trois mille le nombre des orignaux qui habitent l'île. Des spécialistes québécois de l'exploitation forestière estiment qu'Anticosti pourrait devenir un paradis pour la chasse et la pêche.

Croisières sur les Grands lacs

Un petit paquebot de grand luxe, l'*Orion*, assure maintenant tout l'été des croisières sur la voie maritime du Saint-Laurent et les Grands lacs. La croisière dure une semaine. Partant de Montréal, le navire s'engage dans le chenal de la voie maritime en remontant le Saint-Laurent. Après avoir franchi les sept écluses qui permettent d'accéder au niveau du lac Ontario, il traverse la région des Mille-Iles et, longeant la rive nord du lac, fait escale à Toronto. C'est ensuite le canal Welland (huit écluses), avec escale à proximité des chutes du Niagara, puis le lac Érié dans toute sa longueur. Escale à Détroit, puis traversée du lac Huron. Quittant la voie maritime, l'*Orion* visite ensuite le lac Michigan, situé tout entier en territoire américain, et accoste enfin à Chicago. Le navire recommence alors la même croisière en sens inverse.

Le marché du pétrole

C'est en raison des distances que le Canada est à la fois exportateur et importateur de pétrole : il vend aux États-Unis la moitié de sa production des Prairies (Alberta et Saskatchewan) et il en achète l'équiva-



Raffinerie de Montréal.

lent, en Amérique du Sud et au Proche-Orient, pour ses provinces de l'Est (notamment le Québec). Longtemps favorable à ces provinces, cette répartition du marché a été mise en question par la hausse des prix

Gestion de la forêt

Le service des forêts de la Colombie-Britannique, province du Pacifique, a planté l'année dernière quatre-vingt-six millions de jeunes arbres. Dans le cadre d'un programme décennal, il avait prévu d'en planter soixante-quinze millions en 1975, mais les objectifs ont été révisés en hausse. La forêt occupe le deuxième rang des ressources économiques de la Colombie-Britannique, après le charbon, et le premier rang des ressources renouvelables. Elle couvre 60 p. 100 de la superficie de la province et recèle plus de la moitié des ressources forestières « commercialement disponibles » du Canada tout entier.

Contre les écoutes

Depuis le 30 juin, la loi canadienne punit les écoutes de cinq ans de prison, et de deux ans l'achat, la vente ou la possession de matériels d'écoute. Il n'y a d'exception que pour les détenteurs de permis spéciaux délivrés dans le cadre d'une enquête de police. La nouvelle loi, dont l'élaboration a réclamé de longues années puisque le projet initial remonte à 1968, prévoit l'indemnisation des victimes de l'"écoute électronique" illégale.

mondiaux. En mars dernier, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se sont entendus pour réaliser l'unité du marché canadien sur la base, valable douze à quinze mois, de 6,50 dollars le baril de pétrole brut. L'approvisionnement des provinces de l'Est sur le marché mondial, à des prix

supérieurs, sera aidé par des subventions (1,3 milliard de dollars par an, soit environ 7,5 milliards de francs français) que financera la taxe à l'exportation instituée l'an dernier sur la production des Prairies.